Comité municipal – agricole et agroalimentaire (CMAA) de la MRC de Témiscamingue

ayant eu lieu le 18 décembre 2014 à 19h30, salle 222 de la MRCT

COMPTE RENDU

Sont présents :
Mme Édith Lafond, représentante du conseil de la MRC et maire de la municipalité de St-Eugène de Guigues
M. Mario Perron, producteur de bovins
Mme Anny Roy, productrice maraîchère en serre
M. Yval Boucher, producteur forestier
Mme Monia Jacques, agente de développement à la MRCT
M. Yves Grafteaux, agent de développement à la MRCT

Sont absents :
M. Daniel Barrette, représentant du conseil de la MRC et maire de la municipalité de Laverlochère
Mme Josiane Richer, conseillère agroalimentaire à la SDT
Mme Vicky Brunet, productrice de bovins et forestier

1. Mot de bienvenue

Mme Jacques souhaite la bienvenue aux participants. Elle souligne la présence de Mme Marianne Matis de la société Géograph qui participe par conférence téléphonique à la rencontre pour le point spécifique traitant du PDZA. À ce sujet, Mesdames Kathlean Mackay du MAPAQ et Cassandre Hervieux-Gaudreault de la Fédération de l'UPA d'A-T ont été invitées mais n'ont pu être présentes ce soir ayant d'autres engagements.

2. Lecture de l'ordre du jour du 18 décembre 2014

Si on réfère à l'ordre du jour de la rencontre, aucun point n'a été ajouté dans autres affaires (point 10).

3. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

3.1. Réalisations depuis la dernière rencontre

Mise en contexte
Mme Jacques est de retour de congé maternité depuis mi-octobre. Depuis, elle et M. Grafteaux travaillent en étroite collaboration afin d'assurer le transfert de l'ensemble des dossiers dont le PDZA et respecter l'échéancier fixé pour le dépôt du document complet du PDZA.

Voici les diverses réalisations depuis la dernière rencontre du CMAA ayant eu lieu le 30 septembre dernier :

- Validation du plan d'action (contenu, partenaires/collaborateurs, échéanciers, moyens/indicateurs,…) : Réalisation de plus d'une vingtaine de rencontres individuelles auprès de partenaires et collaborateurs mentionnés au plan d'action du PDZA sans compter les entretiens téléphoniques qui ont permis de rejoindre davantage de partenaires/collaborateurs et dont la profondeur de ces entretiens était au même niveau que pour les rencontres face-à-face. Les rencontres permettent d'échanger sur les possibilités d'implication humaine et financière des organisations concernées tout en s'assurant de la bonne compréhension des actions. Suite aux rencontres, des partenaires se sont ajoutés, d'autres ont été enlevés et certains libellés d'actions ont été modifiés. Le plan d'action révisé sera présenté aux membres lors du prochain point de la présente rencontre.
- Le portrait et le diagnostic ont été bonifiés. Divers partenaires/collaborateurs ont été interpellés pour valider certains extraits.
- 3 entreprises potentielles ont été approchées pour réaliser le graphisme du document complet du PDZA. Elles ont déposé une soumission à la MRC et c'est la firme *Les Productions Guillermo Pattersen* qui a été retenue considérant qu'il s'agissait du plus bas soumissionnaire. Le graphisme réalisé permettra de rendre le document attrayant en y ajoutant des photos et images.
    - En ce qui concerne les photos, un concours a été lancé à la mi-novembre à toute la population du Témiscamingue sur la base suivante : 1 photo par citoyen, dépôt par courriel à la MRC ou en personne à la MRC, 5 photos ont été retenues parmi toutes celles reçues et ont fait l'objet d'un vote qui a été soumis sur Facebook. Nous avons eu 8 personnes éligibles pour un total de 14 photos reçues. Prendre note qu'une personne non éligible au concours pour le tirage du livre de recette Tout l'monde à table, tome 2 est une personne ayant un lien direct ou indirect avec la MRC. Par exemple, un employé de la MRCT, un maire, un DG d'une municipalité,… Toutefois, leur matériel a été retenu pour une possible utilisation dans le document du PDZA. C'est uniquement pour le tirage où ces personnes ne peuvent en faire partie. Pour cette catégorie, nous avons eu 8 participants pour un total de 33 photos reçues. 2 livres de recettes ont été tirées et voici les personnes gagnantes :
        - Mme Josée Drolet est la participante ayant reçu le plus de vote pour sa photo sur Facebook
        - Mme Micheline Guindon est la participante tirée au hasard parmi toutes les personnes ayant cliqué « J'aime » sur l'une ou l'autre des 5 photos soumises au concours sur Facebook
    - Mme Jacques dresse un bilan positif du concours de photos et les objectifs ont été atteint soit de recueillir du matériel visuel qui permettra de rendre attrayant le document tout en faisant participer la population.
- Dépôt des documents au MAPAQ pour commentaires :
    - Le plan d'action a été déposé au MAPAQ le 5 décembre 2014. Nous sommes en attente d'un suivi du MAPAQ.
    - Le document complet comprenant le plan d'action sera déposé au MAPAQ le 19 décembre 2014.

Discussion

Les membres accueillent favorablement les réalisations faites depuis la dernière rencontre.

En lien avec le dépôt des documents au MAPAQ pour commentaires, un membre se demande si les modifications suggérées par le ministère peuvent aller à changer l'essence même du contenu du document. Mme Jacques indique que le contenu du document pourra être bonifié sans en venir à modifier le sens des propos présentés.

3.2. Présentation des prochaines étapes et échéancier

Mise en contexte

Voici les prochaines étapes et l'échéancier visé jusqu'au dévoilement public du document du PDZA :

- 19 décembre 2014 : dépôt du document complet du PDZA au MAPAQ pour analyse et commentaire
- Semaine du 5 janvier 2015 : élaboration du visuel du document par le graphiste
- Semaine du 12 janvier 2015 : réception des commentaires et de l'analyse du MAPAQ
- Semaine du 19 janvier 2015 : apporter les modifications nécessaires au document suite aux commentaires du MAPAQ
- Semaine du 26 janvier 2015 : envoi du document au graphiste
- Semaine du 26 janvier ou du 2 février 2015 : adoption du contenu du document complet du PDZA par le CMAA et recommandation au conseil des maires
- 9 février 2015 : envoi du document au conseil des maires
- 18 février 2015 : présentation au conseil des maires pour qu'ils entérinent le document complet du PDZA et son contenu
- Entre le 19 février 2015 et la conférence de presse : s'il y a lieu, apporter les dernières modifications suite au conseil des maires
- Semaine du 23 février 2015 : conférence de presse marquant la fin des travaux, le début de la mise en œuvre et le dévoilement public du document

Discussion

Les membres accueillent favorablement les prochaines étapes et l'échéancier proposé.

3.3. Plan d'action du PDZA : adoption du contenu et recommandation au conseil des maires

Mise en contexte

Une copie du plan d'action du PDZA a été remise à tous les membres au début de la rencontre et Mme Jacques les invitent à consulter le document.

Mme Jacques et M. Grafteaux présentent les actions une à une (libellé, partenaires/collaborateurs, échéanciers, moyens/indicateurs,…), notamment les éléments nouveaux suite aux rencontres et entrevues téléphoniques réalisées auprès des différents partenaires/collaborateurs qui figurent au plan d'action. Dans certains cas, il est possible de présenter l'état d'avancement de l'action considérant que certaines ont été amorcées.

Discussion

Les membres présents suggèrent quelques modifications et bonifications qui ne viennent pas changer le sens des éléments présentés. Comme il s'agit de corrections mineures, les membres ne souhaitent pas

faire une relecture du plan d'actions avant t'intégrer le contenu à la version finale du document. Mme Jacques procédera aux corrections nécessaires.
Les membres sont ravis de constater que certaines actions sont amorcées même si la mise en œuvre n'est pas officiellement débutée.
Le CMAA n'acheminera pas de recommandation au conseil des maires spécifiquement pour le plan d'action. Les membres préfèrent acheminer une recommandation pour le document complet qui comprendra le plan d'action accepté aujourd'hui et où les corrections suggérées auront été apportées.

4. Lecture du compte rendu de la rencontre du 30 septembre 2014 et suivi

Le compte rendu de la rencontre du 30 septembre 2014 vous sera présenté lors de la prochaine rencontre du CMAA qui aura lieu en janvier 2015.
Lors de la prochaine rencontre du CMAA, le compte rendu du 16 janvier 2014 vous sera présenté pour approbation considérant qu'il n'avait pas été possible de le faire en février 2014 faute de quorum.
Également, les comptes rendus du 13 mars 2014 et du 23 avril 2014 vous seront également présentés pour approbation.
Tous ces comptes rendus seront acheminés par courriel à l'ensemble des membres du CMAA pour approbation et commentaire en vue de la rencontre qui aura lieu à la fin janvier 2015.
Suite aux approbations, tous les comptes rendus et ordres du jour des rencontres tenues en 2014 seront mis en ligne sur le site web de la MRCT.

Suivi
Les suivis qui doivent être réalisés sont prévus dans les points inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

5. Budget du volet agricole et agroalimentaire 2015

Mise en contexte
Mme Jacques a déposé un document au début de la rencontre et invite les participants à y référer. Elle présente au CMAA le budget pour l'année 2015, en lien avec le volet agricole et agroalimentaire de la MRC. Prendre note que le budget a été entériné par le conseil des maires lors de sa séance tenue le 17 décembre 2014.
Pour 2015, la MRCT aura un revenu de 24 000$ provenant des quotes-parts. La MRCT prévoit allouer 34 000$ pour le volet agricole de la façon suivante : 1 000$ pour le Comité municipal – agricole et agroalimentaire de la MRCT, 4 000$ en communications et divers, 25 000$ pour la mise en œuvre des actions du PDZA et 4 000$ pour le Programme d'aide au démarrage des entreprises laitières (PADEL). Si on compare au budget 2014, la MRCT accorde une augmentation de 30,8% pour le volet agricole et agroalimentaire pour l'année 2015.

Discussions
Les membres du CMAA prennent connaissance du budget accordé par les élus au volet agricole et agroalimentaire pour l'année 2015.

Mme Jacques souhaite savoir si les membres du CMAA souhaitent être impliqués dans la gestion de l'enveloppe de 25 000$ alloué à la mise en œuvre du PDZA. À ce sujet, les membres présents souhaitent avoir un suivi en cours d'année et être questionné si besoin il y a.

6. Projet de maternités porcines

Mise en contexte

M. Grafteaux informe les membres du comité de l'état d'avancement du dossier selon les informations transmises par les représentants du promoteur (Coop fédérée via sa filiale Olymel).

Les demandes d'attestation de conformité à la réglementation ont été déposées par le promoteur pour 3 municipalités soit Lorrainville (site situé au nord-est), Fugèreville et Béarn.

Concernant la municipalité de Nédélec, Olymel attend que le conseil municipal se positionne car pour le promoteur, l'acceptabilité sociale passe par l'appui du conseil municipal.

Selon l'échéancier du promoteur, la construction pour le site de Fugèreville devrait démarrer en juin 2015 et les autres suivront ultérieurement pour en arriver à 5 sites sur un horizon de 3 ans où 2017 marque la fin des travaux pour les 5 unités.

Le promoteur a mis en ligne un site web où se trouve de l'information à l'égard du projet (http://fermesboreales.coop).

Mme Jacques rappelle aux membres qu'il s'agit d'un dossier de nature municipale et que celles-ci ont sollicité l'appui technique de la MRCT.

Un comité de travail a été formé afin de s'assurer d'une maximisation des retombées du projet à tous les niveaux pour le Témiscamingue (se référer au point 7 du présent compte rendu).

Un comité de suivi sera formé par le promoteur, dont la composition et les mandats demeurent à définir.

Discussions

Les membres accueillent favorablement les informations présentées et souhaitent être tenus informés des développements à l'égard de ce projet. Ils sont d'avis que les communications demeurent essentielles à la mise en œuvre de ce projet.

7. Projet de ferme-école

Mise en contexte

Une étude de préfaisabilité pour le volet « ferme » d'un projet de ferme-école a été réalisée par la firme CBOD consultants, pour le compte de la Commission scolaire du Lac Témiscamingue (CSLT). Un résumé de l'étude a été présenté par CBOD consultants, le 4 décembre, au comité de la planification stratégique du Témiscamingue ainsi qu'à la Corporation de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle du Témiscamingue.

L'étude de préfaisabilité a été demandée dans le but de valider la possibilité de mettre en place une unité de production agricole pour appuyer le plan de formation en agriculture de la CSLT. Le but de l'exercice était d'identifier des productions en lien avec la réalité régionale du Témiscamingue mais aussi sur des productions présentant un potentiel pour la région. L'étude voulait aussi évaluer les investissements nécessaires et les coûts d'opération de ces productions pour en valider la rentabilité ou encore l'effort financier qu'aura à fournir la CSLT pour sa mise en place et son opération.

13 modèles ont été établis par CBOD et 3 ont été retenus par un comité restreint formé du personnel du Centre Frère-Moffet pour être analysés plus en profondeur. Les analyses financières réalisées en viennent à la conclusion que l'ensemble des modèles choisis présentent de grands risques financiers pour la CSLT dans le contexte actuel.

Malgré ce constat, les échanges se sont poursuivis entre les personnes présentes lors de la rencontre du 4 décembre qui soulevaient l'arrivée d'un nouveau joueur au Témiscamingue, connu depuis quelques mois, soit Olymel. Certains ont eu des échanges au sujet de possibles opportunités avec des représentants d'Olymel dont l'aspect formation / innovation technologique.

Prendre note que l'étude de préfaisabilité réalisée par CBOD a débuté avant que les organisations du Témiscamingue ne soient mises au courant du projet d'Olymel d'où le fait que des scénarios n'ont pas été mis à l'étude en ce sens.

Les personnes présentes à la rencontre du 4 décembre ont identifié diverses opportunités qui méritent d'être approfondies et présentées auprès des représentants d'Olymel. En ce sens, il a été convenu de former un comité de travail afin de se positionner, comme territoire, auprès de la compagnie Olymel dans le cadre des projets de maternités porcines. Le comité est formé des membres de la planification stratégique du Témiscamingue et de la corporation de développement de l'enseignement supérieur. Monia Jacques et Yves Grafteaux représentent la MRCT au sein de ce comité. Le but du comité de travail, qui a été davantage précisé lors de leur rencontre de travail ayant eu lieu le 10 décembre, était de définir des collaborations possibles avec Olymel avant, pendant et après l'implication des projets de maternités porcines au Témiscamingue et ce, dans une approche plus large que le dossier de ferme-école au sens strict.

Une première rencontre avec Olymel a eu lieu le 16 décembre. La rencontre a permis d'échanger sur les enjeux du projet, les besoins du promoteur et les préoccupations des organismes témiscamiens présents. De nombreux sujets ont été discutés par les participants tels que la formation, l'emploi, les retombées économiques et l'acceptabilité sociale. Les membres des deux organisations participant à la rencontre considèrent que le projet présenté par Olymel est un projet novateur au point de vue technologique, de la santé animal ainsi qu'au niveau du montage financier. Il s'agit d'un projet de classe mondiale qui pourrait avoir des retombées importantes pour le Témiscamingue. Les participants à la rencontre ont convenu de la nécessité d'établir une relation de travail continue avec les promoteurs du projet. Des groupes de travail, composés du promoteur et de plusieurs acteurs du développement témiscamiens, seront mis en place afin d'établir des partenariats concrets. D'autres rencontres auront donc lieu dans les prochains mois afin de cultiver les collaborations dans une perspective de collaboration gagnant-gagnant.

<u>Discussions</u>

Les membres accueillent favorablement les informations présentées et souhaitent être tenus informés des développements à l'égard de ce projet.

8. Mandat PFNL et plan de travail des prochains mois

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

9. Remplacement de Mme Corriveau et composition du CMAA 2015

Mise en contexte

Mme Jacques souhaite voir avec les membres du CMAA la procédure qu'ils souhaitent privilégier pour le remplacement de Mme Corriveau, qui occupait le poste de citoyenne au sein du CMAA. Pour les personnes qui occupent les postes de producteurs/agrotransformateurs soient Mme Roy, M. Boucher, M. Perron et Mme Brunet, Mme Jacques souhaite savoir leur intérêt à poursuivre au sein du comité pour l'année 2015.

Discussions

Concernant le remplacement de Mme Corriveau, les membres sont d'avis que la personne devrait provenir de l'est témiscamien, avoir un intérêt envers le secteur agricole et agroalimentaire tout en étant positive et constructive dans ses interventions. Par exemple, il pourrait s'agir d'une personne étant une relève potentielle d'une entreprise agricole, un ancien producteur agricole, une personne provenant d'un autre cadre professionnel ou autre. Les membres proposent de demander au Comité de diversification des municipalités de l'est témiscamien de suggérer des noms. Mme Jacques fera les suivis à cet effet et tiendra informer les membres du CMAA des suites.

En ce qui a trait aux personnes qui occupent actuellement les postes de producteurs/agrotransformateurs, Mme Roy et M. Boucher réitèrent leur volonté à poursuivre au sein du comité pour l'année 2015. M. Perron est en réflexion et informera Mme Jacques de sa décision en début d'année 2015. En l'absence de Mme Brunet, Mme Jacques s'engage à faire le suivi et tiendra informer les membres de sa décision.

10. Autres affaires

Aucun point n'a été rajouté dans autres affaires.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 27 janvier ou le 3 février 2015 à 19h30, dans les bureaux de la MRCT. La date sera fixée en fonction des échéances du PDZA considérant que le document complet devra être approuvé par le comité lors de la prochaine rencontre. Mme Jacques tiendra informé les membres dès qu'une date pourra être fixée.

12. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 22h50.